THÉORÈME IV. — Pour qu'une distribution $T \in (\mathfrak{D}')$ appartienne à (\mathfrak{F}') , il faut et il suffit qu'elle soit une forme linéaire sur (\mathfrak{D}) , continue relativement à la topologie induite par celle de (\mathfrak{F}) sur (\mathfrak{D}) .

La condition est évidemment nécessaire. Elle est aussi suffisante, car alors $T(\varphi)$ est une forme linéaire continue sur (\mathfrak{D}) , sous-espace dense de (\mathfrak{F}) , donc prolongeable d'une manière unique en une forme

linéaire continue sur (9).

Nous introduirons dans (\mathscr{G}') une topologie, celle de dual de (\mathscr{G}), (chapitre 111, § 3). (\mathscr{G}') est complet, localement convexe, à base non dénombrable de voisinages. Il possède toutes les propriétés démontrées pour (\mathscr{D}') au § 3 du chapitre 111 (à l'exception évidemment du critère de convergence, théorème XVI). En particulier (\mathscr{G}') est un espace de Montel où les ensembles bornés sont relativement compacts; (\mathscr{G}) et (\mathscr{G}') sont réflexifs, chacun est le dual de l'autre.

On peut donner une autre interprétation de (9').

Interprétation géométrique de (\mathcal{G}') .

Le théorème III permet de montrer ce qui suit :

Théorème V Pour qu'une distribution $T \in (\mathfrak{D}')$ appartienne à (\mathfrak{F}') , il faut et suffit qu'elle soit la restriction à R^n , considéré comme ouvert de la sphère S^n , d'une distribution T sur la sphère S^n .

- 1° La condition est suffisante. Si T est une distribution sur S^n , $\overline{T}(\overline{\varphi})$ est une forme linéaire continue sur $(\mathfrak{D})_{S^n}$; donc a fortiori sur le sous-espace $(\mathfrak{D})_{S^n}$ des fonctions nulles en ω ainsi que toutes leurs dérivées; alors la restriction T dé T à R^n , définie, pour $\varphi \in (\mathfrak{D})_{R^n}$, par $T(\varphi) = \overline{T}(\overline{\varphi})$, est définie et continue, non seulement sur (\mathfrak{D}) mais encore sur (\mathfrak{D}) , donc T appartient à (\mathfrak{D}') .
- 2° La condition est nécessaire. Si T est une distribution $\epsilon(\mathcal{G}')$ sur \mathbb{R}^n , elle est une forme linéaire continue sur (\mathcal{G}) , donc sur le sous-espace vectoriel $(\hat{\mathcal{D}})_{sn}$. Alors, d'après le théorème de Hahn-Banach, elle peut se prolonger en une forme linéaire continue sur $(\mathcal{D})_{sn}$, c'est-à-dire une distribution T sur la sphère S^n . Cette distribution T n'est évidemment pas unique; on peut lui ajouter n'importe quelle distribution nulle sur $(\hat{\mathcal{D}})_{sn}$, c'est-à-dire de support ponetuel ω . D'ailleurs ls théorème VII exprime simplement que, (\mathcal{G}) étant isomorphe à un sous-espace fermé $(\mathcal{D})_{sn}$ de $(\mathcal{D})_{sn}$, son dual (\mathcal{G}') est isomorphe au quo-

tient de (D')_{sn} par le sous-espace orthogonal à (D)_{sn}. On peut voir qu'il s'agit là d'un isomorphisme d'espaces vectoriels topologiques.

Comme nous l'avons fait remarquer page 236 la sphère S' ne joue pas là un rôle particulier. On peut, par exemple, la remplacer par l'espace projectif P'.

Caractérisation des distributions tempérées par leur croissance

Nous allons maintenant étudier la structure concrète des distributions $\epsilon(\mathcal{G}')$. Le théorème qui suit s'étend à un ensemble borné ou à une suite (ou un filtre à base bornée ou dénombrable) convergeant vers o dans (\mathcal{G}') .

Théorème VI Pour qu'une distribution $T_{\epsilon}(\mathfrak{D}')$ soit tempérée, il faut et il suffil qu'elle soit une dérivée d'une fonction continue à croissance lente au sens usuel, c'est-à-dire d'une fonction qui est le produit de $\mathfrak{P}(x) = (1 + r^2)^{k/2}$ par une fonction continue bornée sur \mathbb{R}^n :

(VII, 4; 1)
$$T = D^{p}[P(x)f(x)] = D^{p}((1+r^{2})^{\frac{k}{2}}f(x)).$$

2° Pour qu'une distribution T appartienne à (\mathcal{G}') , il faut et il suffit que toutes ses régularisées $T * \alpha$, $\alpha \in (\mathfrak{D})$, soient des fonctions continues à croissance lente; il existe alors un nombre réel k tel que les $(T*\alpha)/(1+r^2)^{k/2}$ soient toutes des fonctions continues bornées sur \mathbb{R}^n .

3° Pour qu'une distribution T appartienne à (\mathcal{G}') , il est nécessaire qu'il existe un nombre réel k tel que la distribution $T/(1+r^2)^{k/2}$ soit bornée sur $R^n(\epsilon(\mathcal{B}'))$, voir chapitre v_1 , § 8), et suffisant que pour toute fonction $\varphi(\mathcal{G})$, φT soit bornée sur R^n .

4° Pour qu'une distribution T appartienne à (\mathcal{G}') , il est nécessaire qu'il existe un nombre réel k tel que les distributions $\tau_h T/(1+|h|^2)^{k/2}$ soient bornées dans (\mathfrak{D}') , et suffisant que, pour toute fonction numérique c(h) à décroissance rapide pour $|h| \to \infty$, les $c(h)\tau_h T$ soient bornées dans (\mathfrak{D}') .

C'est ce théorème qui justifie le nom de distributions à croissance lente. Il montre en particulier, comme nous l'avions dit au § 2:

- a) que e^x (cas d'une variable, n = 1) $\notin (\mathcal{G}')$, car aucune de ses primitives n'est à croissante lente;
- b) que la série $\sum_{n=0}^{\infty} x^{m}/m!$ (même cas, n=1) n'est pas convergente dans (3'), car les sommes partielles $\sum_{n=0}^{\infty}$ ne sont pas, même après un nombre quelconque d'intégrations, bornées par un polynôme.

D'autre part, toute distribution tempérée est d'ordre borné sur R.

Rappelons qu'on peut remplacer 2° par un théorème p'us fin (voir théorème XXII du chapitre vi).

Nous démontrerons le théorème dans l'ordre suivant :

a) Si $T \in (S')$, il existe k tel que $T/(1+r^2)^{k/2}$ soit une distribution bornée sur R^n . En effet $T(\gamma)$ est borné lorsque γ parcourt un voisinage de o dans (S); donc il existe un entier m et un nombre k réel tel que, si les $(1+r^2)^{\frac{k}{2}}\gamma$, convergent vers o dans (\mathfrak{D}_{L^2}) (chapitre v_1 , \S 8), les $T(\gamma)$ convergent vers o. Mais

(VII, 4; 2)
$$T(\varphi) = [T/(1+r^2)^{k/2}] \cdot (1+r^2)^{k/2} \varphi$$
;

cela prouve que $T/(1+r^2)^{k/2}$ est une forme linéaire continue sur (\mathfrak{D}_{L^1}) , donc $\mathfrak{E}(\mathfrak{B}')$. La structure des distributions bornées sur \mathbb{R}^n (chapitre vi, théorème XXV, $p=\infty$) montre alors que T est somme de dérivées de fonctions continues à croissance lente; par intégration on pourra ramener cette somme à une dérivée unique (mais avec une valeur plus grande de k). La réciproque étant évidente, cela prouve (1°) .

Remarque Si, au lieu d'une distribution, on avait une suite T_j convergeant vers o dans (\mathcal{G}') , on prouverait seulement (voir page 202, remarque 2°) que les $T_j/(1-r^2)^{k/2}$ convergent faiblement vers o dans (\mathcal{G}') ; on en déduirait que les $T_j/(1-r^2)^{\frac{k+r}{2}}$ convergent fortement vers o dans (\mathcal{G}') .

b) Si, pour toute $\varphi \in (\mathcal{G})$, φT est dans (\mathcal{B}') , on a aussi

(VII, 4; 3)
$$\varphi T = \left(\frac{1}{1+r^2}\right)^{\frac{n+1}{2}} \left[\left((1+r^2)^{\frac{n+1}{2}}\varphi\right)T\right] \in (\mathcal{D}'_{L},)$$

(théorème XXVI (1°) du chapitre v1). On peut alors poser, pour φε(3),

(VII., 4; 4)
$$T \cdot \varphi = \varphi T (I) = \iint \cdots \int \varphi T.$$

T. φ est une forme linéaire sur (\mathcal{G}) , continue parce que limite de formes linéaires continues α , T. φ , α , $\epsilon(\mathfrak{D})$ (théorème de Banacli-Steinhaus; voir théorème XX du chapitre vi). Donc T $\epsilon(\mathcal{G}')$. a) et b) prouvent (3°) .

c) Si Te(\mathscr{G}'), son expression suivant (VII, 4; 1) montre que les $\tau_h T/(1+|h|^2)^{k/2}$ sont bornées dans (\mathscr{D}'). Réciproquement, s'il en est ainsi, alors (cliapitre v1, théorème XXII) il existe un entier $m \ge 0$, tel que, pour toute $\alpha \in (\mathscr{D}_K^m)$, les $\tau_h(T*\sigma)/(1+|h|^2)^{k/2}$ soient, sur un

cuvert Ω relativement compact, des fonctions continues bornées; cela revient à dire que $(T*\alpha)/(1+r^2)^{k/2}$ est une fonction continue bornée sur Rⁿ, ou que $T*\alpha$ est à croissance lente; la formule (VI, 6; 22) montre alors que l'on a (VII, 4:1), donc que $T \in (\mathcal{G}')$.

d) Si, quelle que soit la fonction c(h) à décroissance rapide pour $h \to \infty$, les distributions $c(h)\tau_h T$ forment un ensemble borné dans (\mathfrak{D}') , alors les nombres $c(h)\tau_h T$. φ sont, pour $h \in \mathbb{R}^n$, bornés pour toute $\varphi \in (\mathfrak{D}_K)$ fixée; autrement dit la quantité $\tau_h T$. φ est, pour toute $\varphi \in (\mathfrak{D}_K)$, une fonction de h à croissance lente. Montrons que cette croissance est uniformément lente lorsque φ parcourt (\mathfrak{D}_K) . Pour h fixé, la quantité

(VII,
$$l_i$$
; 5) $\log |\tau_h T. \varphi| / \log \sqrt{1 + |h|^2}$

est une fonction continue de $\varphi \in (\mathfrak{D}_{K})$. En vertu de l'hypothèse, ces fonctions continues de φ sont, lorsque h varie dans \mathbb{R}^{n} , bornées dans leur ensemble pour toute φ fixée. Donc, d'après un théorème classique de Baire (1), ces fonctions de φ sont bien bornées dans leur ensemble sur un ouvert convenable de (\mathfrak{D}_{K}) . Soit k la borne supérieure. Alors les $\tau_{h}T/(1+|h|^{2})^{k/2}$ sont bornées pour toute $\varphi \in (\mathfrak{D}_{K})$, donc aussi pour toute $\varphi \in (\mathfrak{D})$, et par suite forment un ensemble borné dans (\mathfrak{D}') , et d'après c), $T \in (\mathfrak{G}')$.

Alors c) et d) démontrent 4°.

e) Supposons que, pour toute $\sigma \in (\mathfrak{D})$, $(T * \alpha)$ soit à croissance lente (cette croissance pouvant a priori dépendre de α). Alors, pour toute fonction c(h) à décroissance rapide, les fonctions $c(h)\tau_h(T * \alpha)$ sont bornées sur tout compact de Rⁿ pour α fixe. Cela prouve (théorème XXII du chapitre $v_{\mathfrak{I}}$) que les distributions $c(h)\tau_h T$ sont bornées dans (\mathfrak{D}') ; (d) prouve alors que $T \in (\mathfrak{D}')$. Alors (1^n) et (e) prouvent (2^n) .

Remarque La borne inférieure des valeurs de k possibles dans ce théorème peut être appelée l'ordre de croissance de T à l'infini. Toutes les définitions donnent la même valeur de k, si pour (1°) on prend une somme finie de dérivées.

Mesures positives tempérées Nous dirons qu'une mesure p sur R^n est à croissance lente dans l'espace (C') des mesures, s'il existe un entier l tel que l'intégrale

(VII, 4, 6)
$$\int \int \cdots \int \frac{|dy|}{(1+r^2)^l}$$

(1. Voir Bourbaki [2], § 5. nº 4, théorème 2, page 111